

AAMTI FORMATION

LES BASES DE RÉDACTION D'UN AVANT-CONTRAT

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales nécessaires sur les points principaux de l'avant-contrat
- Comprendre les étapes de sa rédaction
- Initier au savoir satisfaire aux exigences légales de l'avant-contrat

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle et en ligne, support pédagogique remis à l'apprenant, exposé théorique, étude de cas concrets, jeux de rôles

Équipements pédagogiques

Support pédagogique papier, calendriers de formation papier, outils et présentation de l'activité, rétroprojection powerpoint et paper board

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

Evaluation des acquis

Questionnaire, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

Pré-requis

Avocats / Juristes / Salariés

Durée de la formation

1 jour (8h) - 9h/13h-14h/18h

Date(s) de la formation

Vendredi 27 novembre 2026

Lieu de la formation

Au choix en présentiel* à Paris ou en classe virtuelle

**Sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles*

Intervenant(s)

Maître Imrane OMARJEE

Notaire ETUDE LE GOFF OMARJEE & ASSOCIES, Membre de la Mission internationale du Conseil supérieur du Notariat et enseignant à la Faculté de Droit de l'Université de La Réunion et à l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de La Réunion.

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

- Note de présentation
- Articles spécifiques du code général des Impôts
- Diagnostiques techniques
- Certificats d'Urbanisme
- Promesses de vente sous seing privé
- Déclarations de plus-Value

Déjeuner : 13h00 - 14h00

Après-midi : 14h00 - 18h00

- Le Cadastre
- Documents nécessaires à la rédaction d'un avant-contrat et de la vente
- Compromis de vente
- L'acte d'avocat
- Aspects fiscaux

A l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'identifier la nature et la forme juridique de l'avant-contrat correspondant à la transaction, d'analyser un avant-contrat venant formaliser les accords entre les parties, faisant état des droits et obligations de chacune d'elles.

Tarifs

Tarif adhérents AAMTI : 435,00 € TTC

(362,50 € HT - 20% TVA)

Tarif non-adhérents : 537,00 € TTC

(447,50 € HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCO pour les salariés
<https://travail-emploi.gouv.fr/les-operateurs-de-competences-opco>

Modalités d'Inscriptions

En ligne sur **www.aamtiformation.com**

Rubrique Toutes nos Formations

www.aamtiformation.com/toutes-nos-formations

Ou bien en complétant le bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur notre site www.aamtiformation.com.

(Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation entre dans le cadre de la formation continue des avocat et est éligible à la prise en charge par le FIFPL et l'OPCO.

 Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20

 AAMTI FORMATION



Avocat IMMO
www.avocat-immo.fr

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée 11 75 618 43 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17.